

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DRESSAGE GHS 2017

Le championnat de dressage GHS est ouvert à toute paire cavalier / cheval ou poney étant en ordre de licence GHS et ayant participé à au moins une journée de concours (obstacle ou dressage), **hors manches du championnat.**

La participation doit être acquise lors de l'inscription à la 2^{ème} manche.

Le championnat est ouvert pour les **Niveaux 1 (poneys et chevaux), 2 et 3** exclusivement **pour autant qu'il y ait 4 participants minimum.**

Vous devez rester dans le niveau de votre reprise de handicap.

Le championnat de dressage GHS 2017 se déroulera en 2 manches :

- 1^{ère} manche : Bièvre le 6 août 2017 (C3)
- 2^{ème} manche : Libramont le 10 septembre 2017 (C2)

Il comportera **3 épreuves** par niveau :

- 1^{ère} épreuve : Reprise de handicap du C3 à Bièvre
- 2^{ème} épreuve : Reprise d'entrée du C2 à Libramont
- 3^{ème} épreuve : Reprise de handicap du C2 à Libramont

Le champion sera le cavalier ayant récolté le total de pourcents le plus élevé en additionnant les résultats des **3 épreuves.**

En cas d'ex-aequo, c'est le résultat de la 1^{ère} reprise qui sera prépondérant.

La remise des prix se fera le dimanche 10 septembre.

Les champions seront également mis à l'honneur lors du souper de fin d'année.

➔ Inscriptions habituelles pour la 1^{ère} manche ET impérativement via Equibel pour la 2^{ème} manche.

Merci d'avance pour votre participation !

La Commission de Dressage